

les, qui l'ont rendu l'admiration du public, en même-tems qu'il faisoit l'ornement & la gloire du Barreau. Mr. de Lamoignon de Malesherbes, son fils, Conseiller d'honneur à la Cour des Aides, & qui a été reçu depuis deux ans, en survivance de la charge de premier Président de la même Cour, en a pris possession : on ne doute nullement qu'il n'en fasse les fonctions avec applaudissement, puisque dans un âge encore peu avancé, il a acquis des talens qui le rendent aussi recommandable du côté de l'esprit, qu'il l'est par ses autres qualités. Il a depuis été chargé par Mr. son pere de la direction de la Chambre Syndicale de la Librairie à Paris, à la place de Mr. de Maboul, Maître des Requêtes, qui se retire.

C'est à Mr. de Machault d'Arnouville, Ministre d'Etat, Conseiller au Conseil Royal, & Contrôleur Général des Finances, que le Roi a donné les Sceaux.

II. Il y a dans le Port de Brest une Escadre équipée, & prête à mettre à la voile. Elle fera voile, dit-on, bientôt pour l'Amérique. On ne lui connoit point d'autre destination; quoiqu'il en soit, on continuë, avec beaucoup d'ardeur, à construire dans les Ports de la Monarchie, des Vaisseaux de guerre, afin de porter la Marine, au point qu'on veut l'avoir. Des bois achetés en Suède pour cette construction, y arrivent; & pour qu'un travail de cette nature aille d'autant plus vite, la Cour employe une bonne partie des sommes qu'elle retire de ses Sujets par les impôts occasionnés par la guerre, & dont la paix ne les décharge encore qu'en partie. On cherche jusques aux Déserteurs de la Nation pour servir dans de nouvelles Compagnies franches qu'on a
résolu